

« Les réformes structurelles, qui commencent par générer des coûts avant de produire des avantages, peuvent se heurter à une opposition politique moindre si le poids du changement politique est supporté dans un premier temps par les chômeurs. En effet, **ces derniers sont moins susceptibles que les employeurs ou les salariés en place** de constituer une majorité politique capable de bloquer la réforme, dans la mesure où ils sont moins nombreux et souvent moins organisés »

Perspectives de l'emploi de l'OCDE (2006). Stimuler l'emploi et les revenus ; cité par Laurent Cordonnier dans un article récent du Monde Diplomatique « Economistes en guerre contre les chômeurs »

Dossier Spécial :

Le Chômage est-il voulu et planifié ?

L'explication par le NAIRU

Sommaire

- NAIRU, le Nom de la Ruse. La face cachée du chômage.
- Autour du NAIRU, ils ont dit ou écrit...
- NAIRU et Constitutions

NAIRU, le Nom de la Ruse. La face cachée du chômage.

Le Moyen Age a connu sa grande peur: celle inspirée par l'Eglise au travers du Diable. Dans le Nom de la Rose, Guillaume de Baskerville (joué par Sean Connery) nous montre comment un livre d'Aristote sur le rire devient une menace pour l'Eglise: les moines copistes qui pourraient le reproduire sont assassinés les

Plus d'infos sur

<http://lenairu.blogspot.com>

<http://lenairu.free.fr>

<http://linflation.free.fr>

■ Une question ?

■ jl.duh@free.fr

■ Vous pouvez également vous joindre à notre groupe de travail « Chômage et NAIRU »

http://www.local.attac.org/strasbourg/rubrique.php3?id_rubrique=88

Le NAIRU¹, le taux de chômage en dessous duquel il NE FAUT SURTOUT PAS descendre, pourrait bien être le Diable Moderne: le chômage qui en résulte sert avant tout, et délibérément, à *faire peur* aux citoyens et aux salariés. Afin de les rendre plus dociles, et d'obtenir d'eux et de la société quantité de concessions, toujours au nom de l'Emploi bien sûr, devenue grande cause nationale... A chaque époque son Diable et ses formes de

¹ NAIRU : Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment = Taux de chômage (minimum) qui n'augmente pas l'inflation.

contrôle social. Les discours actuels sont à la culpabilisation de ces "fainéants de chômeurs", qui ne penseraient qu'à frauder le système. Et si c'était le système qui nous fraudait tous?

Alors, qu'est-ce donc que ce fameux NAIRU dont l'utilisation constante par les grandes instances de décision et d'orientation des politiques économiques² (OCDE, Banque Centrale Européenne, Sénat...) n'a d'égal que sa remarquable invisibilité dans le débat public et les médias ?

Son usage serait-il une vertu dans certains cercles mais sa révélation un tabou ? Surtout, une fois révélé, un « chômage utile », délibérément accepté et planifié, serait-il encore en mesure d'engendrer la Peur ou, au contraire, le doute et peut-être la colère ?

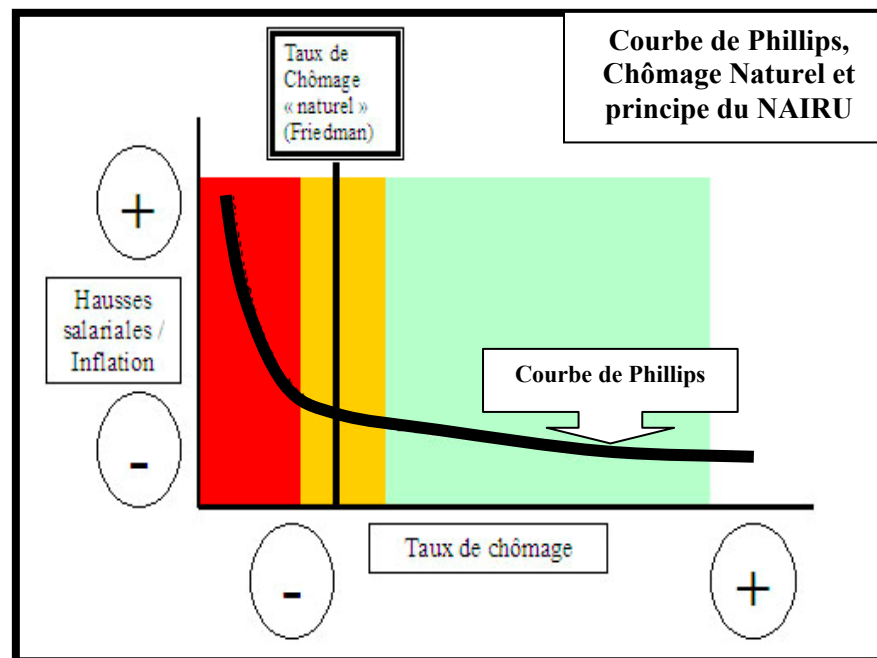
Un peu d'histoire...

A l'origine, ce sont les travaux d'un économiste d'origine anglaise, William Phillips, qui ont les premiers mis en évidence, en 1958, la relation qui existe entre fort taux de chômage et modération salariale. Se basant sur les données disponibles en Grande Bretagne pour la période allant de 1861 à 1957, il démontra qu'il y avait effectivement une relation inverse entre la hausse des salaires des travailleurs et le taux de chômage. Le principe avancé pour expliquer cet effet est d'une simplicité enfantine : un taux de chômage *suffisamment élevé* fait pression sur les salariés et modère leurs velléités salariales. Dit autrement, le marché du travail est d'autant plus favorable aux

² On pourra s'en convaincre en effectuant quelques recherches sur Internet : en tapant NAIRU dans Google, ce ne seront pas moins de 300 000 pages qui vous seront servies. Une recherche sur le site du Sénat vous convaincra de la grande maîtrise du concept par cette institution (plus de 30 documents en ligne), l'OCDE étant quant à lui un organisme particulièrement pointu sur le sujet. Une recherche sur le site de la Banque Centrale Européenne (la célèbre BCE) vous en renverra près de 200 occurrences...

entreprises que les candidats à l'embauche sont nombreux, ce qui limite l'augmentation des coûts de main d'œuvre pour les employeurs...

La courbe de Phillips, que tous les étudiants en économie ont à leur programme, et pour cause, aurait donc une forme proche de celle représentée sur le graphique.



En outre, et hormis la corrélation inverse entre hausses salariales et taux de chômage, l'ampleur de ces augmentations de salaires serait dépendante de la zone de chômage dans laquelle on se trouverait : modérée si le chômage est suffisamment élevé, et beaucoup plus sévère à des niveaux plus bas.

Rien de bien surprenant, quand on y réfléchit, que cette découverte ! Qu'une pression sur le marché du travail s'exerçant sur les salariés soit susceptible de modérer les coûts salariaux,

voilà qui est logique; que le chômage exerce une telle pression, intuitivement, cela se conçoit également!

Et pourtant, ces conclusions de Phillips vont avoir un impact fort et durable sur les idées des économistes des décennies qui vont suivre quant à la relation entre chômage et inflation, hautement stratégique pour la conduite des affaires il est vrai. Car la mise en équation de la chose favorise une prise de recul par rapport au sujet et permet de commencer à envisager le taux de chômage non plus uniquement comme un résultat imprévisible et fluctuant brutalement (comme par exemple pendant la Grande Crise de 1929), mais aussi éventuellement comme une donnée d'entrée potentiellement exploitable en sens inverse, par exemple s'il advenait que l'on puisse imposer comme priorité la lutte contre "l'inflation" et la maîtrise des coûts salariaux. Les travaux de l'économiste amorcent une mutation des idées de certains: le chômage, de problème, est susceptible de se transmuter en outil. L'ancienne alchimie avait failli dans sa quête, une nouvelle « alchimie économystique » allait-elle parvenir à transformer le plomb du chômage en... argent?

Le chômage est-il voulu et planifié ?

A partir de là, le concept commence à faire l'objet de nombreux débats (entre initiés bien sûr...), et certaines interprétations nouvelles vont voir le jour.

Le leader des économistes monétaristes américains, Milton Friedman, à l'origine des politiques ultralibérales de Thatcher et Reagan (testées auparavant et pour la première fois dans le Chili du général -et dictateur- Pinochet, il faut le rappeler), introduit ainsi en 1968 le magnifique concept de «taux de chômage naturel ». Sur le long terme, il y aurait dans une société et une économie données un taux de chômage naturel, aussi naturel que la loi de la gravitation universelle. Ce serait comme cela et on n'y pourrait pas grand chose, et toute tentative pour abaisser

le taux de chômage en-dessous de ce seuil fatidique se paierait d'une hausse non maîtrisable de l'inflation. La courbe de Phillips deviendrait une droite verticale, un véritable mur (comme montré sur le graphique) dont on ne connaîtrait pas vraiment la valeur et la position sur la courbe, mais qui, tel un dragon tapi dans le noir, attendrait les gouvernements qui voudraient trop faire baisser ce chômage et pourrait cracher sur eux le feu de l'hyperinflation...

La conséquence opérationnelle pour les décideurs soucieux de mener une politique économique rationnelle serait que toute tentative de réduction du chômage serait vouée à l'échec, sauf à *réformer*, c'est-à-dire modifier en profondeur les structures du marché du travail. Bien sûr, on reconnaîtra là les soubassements des justifications des politiques menées actuellement : *réformer* pour abattre les *rigidités* et les *freins à l'embauche* (code du travail, salaire minimum et minima sociaux, coût trop élevé du licenciement, etc.) et surtout *laisser faire le marché*. Bien entendu, tous ceux qui avaient un intérêt marqué à la lutte contre l'inflation (en gros, ceux qui possèdent un patrimoine que l'inflation grignote, et en particulier les milieux financiers, devenus prédominants dans la dernière décennie) allaient trouver dans ce concept de grandes vertus. Et ceux qui avaient également clairement intérêt à ce que les salaires soient les plus contenus possibles (les employeurs et leurs groupes de pression les plus actifs) allaient garder discrètement à l'esprit ce résultat intéressant : à forte dose, ou disons à dose *suffisante*, le chômage semblait agir comme un inhibiteur de velléités salariales. C'est manifestement ce qui expliqua la recrudescence de travaux sur le sujet, avec comme arrière-pensée l'idée qu'à côté de l'aspect purement académique de la réflexion, l'aspect pratico-pratique pouvait être réel...

Finalement, ce sont deux économistes réputés keynésiens, Franco Modigliani et Lucas Papademos, qui introduisirent en 1975 le fameux NAIRU -**N**on **A**ccelerating **I**nflation **R**ate of **U**nemployment, ou en français *taux de chômage minimum qui*

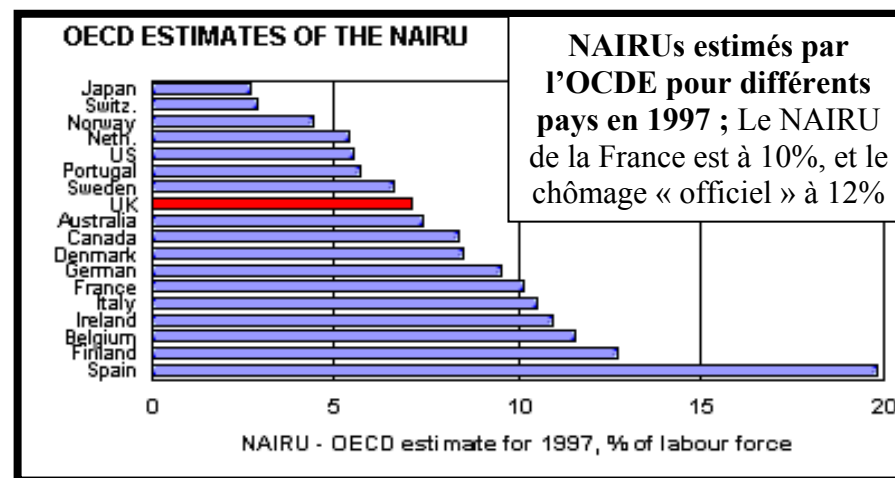
n'accélère pas l'inflation). En cette année 2005, ce concept fête donc avec une vigueur manifeste son trentenaire ! Le NAIRU coupe un peu la poire en deux et cherche à créer un consensus qui adoucirait la brutalité du mur de Friedman.

En résumé, pour des taux de chômage *suffisamment élevés*, le risque de dérapage de l'inflation serait limité et les gouvernements pourraient effectivement lancer des plans volontaristes pour lutter contre le chômage, alors que dans des zones de chômage *plus faible*, le mur de Friedman existerait bien et s'en rapprocher friserait l'inconscience en terme d'inflation ! Afin d'illustrer cette idée de manière simple, cela revient en quelque sorte à définir schématiquement trois zones sur le graphique : une zone verte où les gouvernements pourraient agir pour réduire le chômage, une zone rouge où ce serait suicidaire en terme d'inflation, et une zone intermédiaire orange autour du taux de chômage naturel de Friedman, où il conviendrait de s'aventurer avec prudence, car le NAIRU rôderait...

Mais, et c'est indiscutablement en soi un énorme point faible de ce concept, la théorie ne sait pas dire où se situent les limites entre la zone verte et la zone rouge ! Le NAIRU est un animal qui se cache bien et que l'on ne sait pas bien cerner. Chômage faible, chômage élevé, tout cela reste flou. Flou et très relatif, car selon la BCE ou l'OCDE, le NAIRU moyen en Europe serait actuellement de l'ordre de 10% de la population active, ce qui n'est pas rien ! C'est alors que les économistes soutenant ce concept vont dépenser une énergie considérable à élaborer des modèles mathématiques ultra-raffinés pour tenter de traquer dans l'invisible la fameuse bête, en calculant des chiffres estimatifs du NAIRU pour un pays donné à un instant donné. Robert Eisner, spécialiste du NAIRU, estima quant à lui en 1997 que « produire des estimations du NAIRU est devenu une sorte d'industrie artisanale au fil des années ». Quand le concept est flou et bancal, des chiffres sortis d'une moulinette incompréhensible, si possible avec au moins un chiffre derrière la virgule, redonnent un vernis de sérieux. Bien sûr, le miroir aux alouettes ne trompe

que ... les alouettes. Mais il semble qu'en la matière, les alouettes soient nombreuses et peu regardantes. D'autant moins regardantes sans doute qu'elles peuvent être intéressées par les effets bénéfiques du NAIRU sur leur taux de profit.

Autant dire que la force du concept devrait être inversement proportionnelle à l'imprécision de ses préconisations. Eh bien non, détrompez-vous. Le flou, bien exploité et érigé en dogme sous-jacent, a fait et fait toujours le succès opérationnel du concept. Sans doute parce que la vérité se tord d'autant plus facilement qu'elle est molle et malléable, pour obtenir ce qu'on veut obtenir ! Parmi les nombreux travaux sur le sujet, il reste de toute évidence à mener une étude pour voir s'il n'y aurait pas (par pur hasard) corrélation entre le nombre d'économistes manipulant quotidiennement le NAIRU sur cette planète et le nombre de chômeurs.



L'usage généralisé de ce concept est un scandale qu'il convient de dénoncer et de mettre en pleine lumière au plus tôt. La pression et la stigmatisation actuelles qui s'exercent sur les chômeurs par nos gouvernants vise en premier lieu à inspirer chez les salariés une crainte constante permettant d'obtenir leur assentiment... contraint ! Le salarié moderne, barbotant dans un

contexte à fort pouvoir schizophrène, est ainsi sommé d'aimer sa boîte ou son travail, d'être *motivé, enthousiaste et heureux* tout en vivant dans la *peur permanente de perdre son emploi*. Par ailleurs, sur ce marché du travail truqué par le maintien d'un chômage et d'une précarité élevés, c'est à un jeu de chaises musicales que l'on assiste : quand la musique cesse, chacun doit se précipiter pour s'asseoir, mais par l'usage du NAIRU, le nombre de places reste globalement inférieur à celui des joueurs ! Les règles de ce jeu épuisant sont notamment édictées par les experts et les économistes qui sont parvenus à convaincre les élites politiques de la nécessité de placer le contrôle de la politique monétaire hors de toute régulation démocratique au sein de Banques Centrales supposées indépendantes. Indépendantes principalement des « affres » du scrutin démocratique, mais manifestement pas des marchés financiers. A 82 ans, trois ans avant son décès, Franco Modigliani, créateur du NAIRU, a décidé de mener une dernière action contre ce qu'il a fini par considérer, sur la fin de sa vie, comme une utilisation perverse et idéologique du concept qu'il avait contribué à faire émerger par ses travaux de recherche 25 ans plus tôt... Quant à son ancien collègue de recherche sur le NAIRU, Lucas Papademos, il est aujourd'hui... vice-Président de la Banque Centrale Européenne !

Le Diable signifie en grec (dia-bolos) « celui qui divise la communauté ». Par le NAIRU, salariés et chômeurs entrent involontairement et à leur insu en confrontation mutuelle. Le salarié encore en poste, mis sous pression, sera naturellement tenté d'adhérer à ces idées que « si on veut, on peut trouver du travail » ou que les chômeurs sont des fainéants profiteurs. Il devrait y regarder à deux fois, et relire toute l'histoire (assez incroyable, il est vrai) avec les lunettes du NAIRU. Car la phrase du rappeur a peut-être trouvé là sa plus claire mais aussi sa plus inquiétante illustration : « le véritable ennemi n'est pas celui contre lequel on se bat, mais celui qui profite des dégâts »...

Guillaume de BASKERVILLE

jl.duh@free.fr

Autour du NAIRU, ils ont dit ou écrit...

> **Franco Modigliani, « Prix Nobel » d'économie, un des initiateurs du concepts du NAIRU; en 2000, lors d'une conférence à Freiburg:**

"Le chômage est principalement [...] le résultat de politiques macroéconomiques erronées [les décisions des Banques Centrales], inspirées par une crainte obsessionnelle de l'inflation [...] et une attitude considérant le chômage comme quantité négligeable ("a benign neglect for unemployment") [...], apparemment basées sur une utilisation critiquable de la soi-disant approche du NAIRU "

Un peu auparavant, il avait exprimé son affliction devant cet "affreux chômage massif" et avait dénoncé le manque d'ambition de l'objectif de 10% de chômeurs. "Aussi longtemps que ce taux n'est pas descendu à 3%, les efforts ne peuvent être relâchés", a-t-il déclaré. A ses yeux, si ce taux est aussi élevé, "c'est que la BCE le veut". La BCE "programme le chômage"

> **1996, Alan Blinder, vice-président de la Banque Centrale américaine:**

Le NAIRU est " le petit secret de la macro-économie " ("the clean little secret of macroeconomics")

> **Robert Eisner, économiste américain spécialiste du NAIRU (Cité par Jacques Nikonoff dans La comédie des fons de pension, Arléa):**

" Le NAIRU est un des plus puissants moyen d'influence de ce siècle sur les politiques économiques "

> **Octobre 1996, François Soulé-Magnon, conseiller industriel d'Alain Juppé à Matignon:**

" Dans la conjoncture actuelle, il n'y a que la pression du chômage qui évite une embardée sociale. Une amélioration sur le terrain de l'emploi entraînerait fatalement une pression salariale que le pays ne peut se payer."

> **27 MAI 2005, 12h59, France Info, La Bourse:**

Le chef stratéguiste de chez VP finance, François Chevalier, alors qu'on l'interroge sur les perspectives boursières dans les mois à venir, répond : *" Le pire ennemi des profits financiers c'est le plein emploi [...] or, nous sommes loin du plein emploi."*

> **Jean-Paul FITOUSSI, économiste, directeur de l'OFCE. Dans La politique de l'impuissance, page 43, Arléa, 2005.**

"Il est en effet beaucoup plus facile de réduire l'inflation que le chômage, et toute politique qui y parvient est réputée courageuse, en raison même des souffrances sociales qu'elle inflige. Pour terrasser l'inflation, il suffit en effet d'augmenter les taux d'intérêt et d'accepter un niveau de chômage élevé. [...] On inventa le concept de NAIRU (Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment) pour dire précisément le danger inflationniste que comportait toute tentative de réduction du chômage. En somme, le chômage élevé était un phénomène équilibre !"

Et un peu plus loin, à son interlocuteur qui ajoute *" vous êtes en train de dire qu'au fond, obsédé par la lutte contre l'inflation, on a littéralement consenti au chômage "*, FITOUSSI répond :

" Pis que ça ! On a dans une première phase instrumentalisé le chômage pour combattre l'inflation. Chaque " banquier central " de la planète sait que, dès

qu'il augmente les taux d'intérêt, il met au chômage une partie des catégories les plus vulnérables de la population. "

Et la phrase qui dit toute l'hypocrisie, le cynisme et au mieux l'ignorance des discours sur le chômage que ce site vise à dénoncer, mérite d'être écrite en capitales :

" NON SEULEMENT IL LE SAIT, MAIS C'EST PRÉCISEMENT POUR ÇA QU'IL LE FAIT ".

> **Dans le même ordre d'idée, on peut trouver dans un manuel de cours DALLOZ destiné à des étudiants en économie, et plus précisément en économie monétaire, intitulé "Monnaie, Banque, Financement", un passage qui ne manquera pas de surprendre le "novice" mais qui illustre en détail ce que dénonce FITOUSSI ci-dessus.**

*" Afin de résoudre ce problème de crédibilité, Gordon et Barro (deux économistes, ndlr) envisagent un modèle de construction de réputation [...] Backus et Drifill (deux autres économistes, ndlr) ont alors mis l'accent sur l'attitude des responsables de la politique économique à l'égard de l'inflation : **tous prétendront être très hostiles à l'inflation mais seuls le sont réellement ceux qui acceptent un chômage élevé si c'est le prix à payer pour une faible inflation. En acceptant le chômage, les responsables construisent leur réputation car seuls les actes couteux sont convaincants.**"* Chapitre 5, Page 214.

Afin de bien comprendre le sens de ce passage, qui fait appel à quelques notions particulières, j'ai écrit cet article d'explication et de commentaire:

Dans ce chapitre 5, intitulé " Les fondements des politiques monétaires ", les auteurs abordent la problématique de la Banque Centrale indépendante. Ils rappellent tout d'abord que " depuis une vingtaine d'années, c'est le concept d'indépendance des banques centrales qui inspire l'évolution des structures de décision de ces organismes " (p.213). Notre Banque Centrale Européenne (BCE) en est une illustration. Sans entrer dans les arcanes fort subtiles des discours sur les politiques monétaires, les auteurs expliquent qu'au cours des années 70, les niveaux d'inflation (et l'indexation des salaires sur cette inflation) avaient créé une situation où il était devenu nécessaire de mettre en oeuvre une nouvelle donne pour assurer la stabilité des prix. Le penchant inflationniste des gouvernements, cherchant sous la pression populaire (très forte après 68, ne l'oublions pas) à maintenir le chômage à des niveaux raisonnables, devenait insupportable pour toute une catégorie d'agents économiques, à savoir les investisseurs et les détenteurs de capitaux. L'idée des monétaristes (à nouveau Milton Friedman et ses disciples) fut de retirer des mains des gouvernements le contrôle de la création monétaire, c'est-à-dire la capacité de créer de la monnaie ex-nihilo, à partir de rien, ce que l'on appelle couramment faire tourner la planche à billets. En confiant ce rôle de gardien de la monnaie à une banque centrale réputée indépendante (concept dans les faits plus que douteux : indépendant de quoi et de qui, là est toute la question), et en confiant à cette entité la fonction basique de créer tous les ans un peu plus de monnaie selon une règle fixe et " connue de tous " (par exemple 5% par an), alors on était censé atteindre l'optimum nirvanesque de tout capitaliste : une croissance sans " inflation ", c'est-à-dire des profits qui s'accumulent mais qui ne s'érodent pas...

Et c'est là qu'intervient le passage le plus intéressant du fameux manuel pour étudiants en sciences économiques. A mon sens, son prix de 28 euros est tout entier rentabilisé par ce qui suit. Le problème de nos économistes cherchant à promouvoir cette toute nouvelle banque centrale sortie de leur imagination est : **comment prouver aux marchés financiers et aux agents**

économiques qu'elle est bien indépendante au sens où elle ne se laissera pas tenter par les travers inflationnistes qui étaient précisément reprochés aux gouvernements ? Leur réponse tient en un mot : la *crédibilité*. Une telle banque centrale, nouvellement créée, doit acquérir une crédibilité. Elle doit être crédible dans sa lutte contre la fameuse inflation. Et comment peut-elle devenir crédible ? Eh bien, elle doit se construire une *réputation*.

C'est un peu comme le cow-boy du film. Il devient respecté et crédible grâce à sa réputation de gâchette fine, rapide et précise. Après en avoir descendu quelques uns, sa réputation est faite et tous y réfléchiront à deux fois avant de venir lui chatouiller les narines. Eh bien, figurez-vous, une banque centrale, et notamment son président, incarnant le rôle du " banquier central conservateur " (c'est le nom technique de cette conception actuellement en vogue), c'est un peu comme cette histoire de western. Lisons.

" Afin de résoudre ce problème de crédibilité, Gordon et Barro (deux économistes, ndlr) envisagent un modèle de construction de réputation [...] Backus et Drifill (deux autres économistes, ndlr) ont alors mis l'accent sur l'attitude des responsables de la politique économique à l'égard de l'inflation : tous prétendront être très hostiles à l'inflation mais seuls le sont réellement ceux qui acceptent un chômage élevé si c'est le prix à payer pour une faible inflation ".

Arrive la phrase qui ferait frémir plus d'un chômeur, d'un salarié, et d'un honnête homme:

" EN ACCEPTANT LE CHOMAGE, LES RESPONSABLES CONSTRUISENT LEUR REPUTATION CAR SEULS LES ACTES COUTEUX SONT CONVAINCANTS "

Quand je l'ai lue pour la première fois, cette phrase a résonné dans ma tête de longues minutes. Elle plaçait le point final sur le i de mes intuitions. Voilà donc le modèle qui sous-tendait aujourd'hui nos économies modernes, et l'Europe en particulier, qui possède aujourd'hui, et depuis 1998, la banque centrale la plus " indépendante " du monde, il faut le rappeler !

En clair, la BCE est actuellement en phase de construction de sa réputation. Elle a, il faut le dire, à sa tête un homme qui a lui déjà une certaine réputation. Jean-Claude TRICHET, actuel président de la BCE, fut auparavant pendant de longues années (celles de la montée du chômage) gouverneur de la Banque de France. J'avais déjà entendu dire à plusieurs reprises que ce monsieur avait sur la conscience au moins deux millions de chômeurs français. A l'époque, je n'avais pas compris. On parlait de politique du franc fort, mais je ne connaissais ni le NAIRU, ni les " règles du jeu " en vigueur dans le métier. Ces deux millions de chômeurs que certains lui imputaient, ce n'était pas en fait le fruit d'une erreur de politique, comme le quidam aurait éventuellement pu le penser. **Ces deux millions de chômeurs français étaient manifestement les matériaux de construction de la réputation du monsieur en question en tant que banquier central moderne.** Qu'il fut nommé (on ne parle pas d'élection dans ce milieu, c'est de la cooptation bien sentie) nouveau Président de la BCE après ce brillant parcours n'est donc pas un hasard : sa réputation et sa crédibilité passée dans la lutte contre l'inflation parlaient en sa faveur. Les chômeurs allongés sur le sol pouvaient en témoigner. Les colts du cow-boy Trichet luisaient au soleil le jour de sa prise de pouvoir. La noble et respectable institution sise à Francfort ne pouvait que bénéficier des rejaillissements de cette nomination sur sa propre réputation... Réputation auprès de qui au fait ? Mais des *marchés*, et principalement des marchés financiers, pardi...

On apprend décidément des choses fort intéressantes en ouvrant certains ouvrages destinés à la formation économique d'une partie de nos "experts"...

> **Bernard Salanié, L'économie sans tabou, éditions Le Pommier, 2004. Economiste au CREST, centre de recherche de l'INSEE, professeur à polytechnique et à l'ENSAE.**

Où l'on découvre un étonnant "Taux de sacrifice"

Chapitre " Les multiples formes du chômage ", p.88 :

"Réciproquement, une baisse de l'inflation ne peut être obtenue qu'au prix de l'acceptation d'un taux de chômage supérieur au taux de chômage structurel pendant la période de désinflation.

*Pour donner un ordre de grandeur on estime que la valeur du "taux de sacrifice" est entre 2 et 3% : **pour réduire l'inflation de 1%, il faut tolérer une augmentation du taux de chômage de 2 ou 3% pendant un an, ou de 1% pendant 2 ou 3 ans. C'est la forme moderne de la courbe de Phillips, parfois évoquée dans les journaux, qui représente les variations de l'inflation en fonction du taux de chômage.** Elle rend bien compte du processus de désinflation qu'a connu la France au milieu des années 80."*

VU SOUS CET ANGLE, LE CHÔMAGE DE MASSE DURABLE DE CES TRENTE DERNIERES ANNEES APPARAÎT CLAIREMENT COMME UN SACRIFICE SOCIÉTAL DELIBERE...

NAIRU et Constitutions

Le NAIRU et la Constitution Française...

2005 restera sans doute l'année où les françaises et les français auront le plus entendu parler de «Constitution». Ayant assisté à des débats passionnés et engagés pré et post référendaires sur le Traité Constitutionnel Européen (TCE), ils auront sans doute retenu de cette période que manifestement, une Constitution, c'est important. Essentiel même, bien que pas toujours très connu...

Pour tout dire, je dois avouer que cette période fut très instructive pour décrypter certains propos ou écrits, muni de la clé de compréhension du NAIRU.

Commençons ainsi par jeter un œil sur ce que dit notre Constitution Française actuelle, qui date de 1958 et dont le préambule, rédigé en 1946, évoque l'emploi dans deux de ses articles au demeurant fort intéressants :

Article 5 du préambule de 1946 : **Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances.**

Article 11 : [...] **Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.**

Je commencerai par le second article qui rappelle à ceux qui l'auraient peut-être oublié, ou qui seraient des adeptes inconditionnels des JT de 20 heures et seraient ainsi bombardés de messages un peu parasités par rapport à ce principe, «qu'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence» en cas de difficultés personnelles ou économiques **n'est pas de l'assistanat** (au sens le plus péjoratif du terme) mais - encore - et avant tout **UN DROIT CONSTITUTIONNEL**. Que le vocable «moyens convenables d'existence» soit sujet à interprétation ne change rien, je pense par ailleurs que bon nombre de situations actuelles ne seraient pas reconnues comme convenables par la majorité du peuple, si du moins on lui demandait son avis par sondage ou... référendum.

De même, est donc également inscrit dans le droit Constitutionnel le «devoir de travailler et celui d'obtenir un emploi». Car si certains (toujours les mêmes) semblent se souvenir du premier devoir, dont ils rappellent à l'envi le caractère éminemment moral, ils ont manifestement une petite faiblesse des neurones au moment de se remémorer **le corollaire à ce devoir, à savoir le droit associé «d'obtenir un emploi»** ! Difficile en effet d'imposer ce devoir sans respecter le droit en question... sauf à faire tourner le citoyen chômeur en bourrique, ce qui est précisément ce que bon nombre d'entre eux ressentent à juste titre aujourd'hui.

Bien sûr, le droit Constitutionnel est dans sa pratique un droit particulier, compliqué et peu accessible au citoyen qui par ailleurs ne peut seul s'y référer en déposant plainte à titre individuel. Par exemple, il faut au minimum que 60 députés déposent un recours pour que cette contestation soit recevable ! En outre, l'interprétation du droit Constitutionnel est un art subtil exercé par de sages experts, ce qui est toujours un peu surprenant puisque que la Constitution française est tout de même un texte simple, court et compréhensible par tout un chacun (ce qui n'est pas tout à fait le cas du TCE rejeté par les français le 29 Mai !),

et que **le fondement d'une Constitution est de définir les règles d'un Etat qui protège les faibles contre l'arbitraire des puissants !**

Si vous allez vous promener sur le site du **Conseil Constitutionnel**, vous y trouverez des exemples illustrant les arcanes de cette interprétation, dont un concerne précisément... ce fameux Article 5, un peu embarrassant semble-t-il : «Ainsi, en France, le Préambule de notre actuelle Constitution, qui renvoie au préambule de la Constitution de 1946, proclame le "droit de chacun à obtenir un emploi ". S'agit-il d'un simple objectif ? D'une obligation de résultat ? Si le droit à l'emploi constitue une créance de l'individu sur la collectivité, quelle est la valeur de cette créance dans une situation économique donnée, par exemple dans une conjoncture déprimée ? Quelle est, en somme, la portée normative de ce droit ?»

On sent toute la «retenue» du législateur» (pour ne pas dire la gêne) dans cette formulation. L'argument avancé est intéressant et dit en gros : le droit à l'emploi peut-il être respecté de manière normative en cas de situation économique déprimée ? Voilà qui rejoint la vision déjà évoquée - et en fait classique - du chômage dans nos sociétés depuis trente ans : c'est un Fléau, un Cancer, contre lequel de vaillants chevaliers blancs mènent Croisade. Alors, comment dans ce cas imputer à l'Etat une quelconque responsabilité au regard de ce droit constitutionnel ?

Soit.

Mais que pourrait bien répondre le Conseil Constitutionnel face à l'argumentaire selon lequel, au travers de l'usage généralisé et patent du concept de NAIRU pour l'établissement des prévisions économiques et la conduite des politiques économiques au niveau national et européen, le chômage en question ne serait pas un Fléau... mais un Outil ?

En clair, ce chômage là, « NAIRUESQUE », choisi, délibéré, instrumentalisé, serait-il constitutionnel ? Car qu'on le veuille ou non, **le droit à l'emploi est dans la Constitution française, ce qui n'est pas le cas de la LUTTE CONTRE L'INFLATION !**

L'inversion manifeste des priorités qui prévaut depuis les années quatre-vingt, révélée par l'usage du NAIRU, est-elle bien en conformité avec notre Loi des lois ? A moins d'être victime d'un trouble de perception de la réalité, il me semble que non...

Le NAIRU et la Constitution Européenne...

En comparaison avec la Constitution Française, le Traité Constitutionnel Européen, rejeté par 55% des français le 29 Mai 2005, dit des choses bien différentes mais non moins intéressantes, surtout si on les examine par le petit bout de la lorgnette du NAIRU. Sur le thème de l'emploi et du chômage, les discours pré-référendaires répètent combien ce texte était un progrès car, entendait-on, il inscrivait pour la première fois le «plein emploi» comme un objectif de l'Union. La réalité est malheureusement un brin différente, bien que remarquablement cohérente pour un initié du NAIRU.

Alors, que dit-il, ce texte ? Un des articles les plus importants du TCE est l'Article I-3 qui précise les objectifs de l'Union. Son alinéa 3 mérite qu'on s'y arrête :

«L'Union œuvre pour le développement durable de l'Europe fondé sur une croissance économique équilibrée et sur la stabilité des prix, une économie sociale de marché hautement compétitive qui tend au plein emploi et au progrès social [...]

Voilà qui est intéressant ! *Croissance équilibrée, stabilité des prix, tend au plein emploi*, une forte odeur de NAIRU flotte autour de cette phrase. Croissance équilibrée ? Mais équilibrée entre quoi et quoi ? Ça sonne bien l'équilibre, ça fleure bon la modération et la force tranquille, mais encore ? Allez, je vous aide. Une des traductions française du NAIRU est... le **taux de chômage d'équilibre** ! Le «taux de chômage d'équilibre» est en effet le taux de chômage (minimum) qui stabilise l'inflation. C'est donc le NAIRU version frenchie. Vous commencez à saisir le sens de cette croissance équilibrée ? En réalité, il s'agit bien là d'un terme d'économiste moderne pour désigner la croissance «soutenable» (encore appelée «croissance potentielle») c'est-à-dire, selon la monomanie économytique actuelle, celle... qui ne génère pas de tensions inflationnistes ! On y revient toujours. Dit encore autrement, **une croissance équilibrée est une croissance qui prend pour point de départ la valeur estimée du NAIRU, et qui va faire en sorte de ne pas faire baisser le taux de chômage effectif sous celui-ci, car alors, l'objectif prioritaire de l'inflation risquerait de ne pas être tenu !**

Du coup, on comprend mieux le sens de cet article du TCE : dans le cadre de l'objectif PRIORITAIRE de «stabilité des prix», l'Union vise une «croissance équilibrée». Dès lors, le fameux plein emploi sert bien sûr de pot de fleur décoratif (mais repris par certains partisans du "Oui", naïfs ou cyniques, c'est selon), puisqu'en réalité, et au mieux, on ne peut que tendre vers un "plein emploi" dont le niveau n'est d'ailleurs jamais numériquement défini sous la forme d'un objectif précis. Et comment pourrait-il l'être dans une telle approche, puisqu'il n'est, au travers du NAIRU, qu'un résidu d'une politique elle clairement définie, et dont l'objectif unique est : **maintenir coûte que coûte une hausse de l'indice des prix à la consommation proche de 2%, déclinaison opérationnelle**

douteuse par ailleurs de la stabilité des prix version Banque Centrale Européenne.

Dit encore autrement, le plein emploi ne saurait être un objectif chiffré, puisque le «chômage d'équilibre» est lui un outil pour atteindre l'objectif d'inflation, qui écrase tout le reste ! Ce qui explique que Jean-Claude Trichet, Président de la BCE, ait encore récemment éloigné d'un revers de manche toute idée qu'un quelconque objectif d'emploi lui soit assigné, puisque *inflation comes first* (seule compte l'inflation).

Vous me direz que j'exagère en avançant que la lutte contre l'inflation domine tout le reste, et je vous répondrai qu'il n'y a qu'à lire : tout est écrit dans le Traité et dans les textes fondateurs qui définissent les statuts de la BCE. Notons que si elle avait été ratifiée par le peuple français et néerlandais, et par les autres pays européens, cette «Constitution» aurait été la première au monde à évoquer 168 fois le terme de *Banque centrale* ! Le chômage lui n'y figure jamais, la «stabilité des prix» s'y écrit 10 fois... Par ailleurs, l'Article I-30 du TCE le rappelle sans détours :

«[...] Le Système européen de Banques Centrales est dirigé par les organes de décision de la Banque Centrale Européenne. L'objectif principal du Système européen de Banques Centrales est de maintenir la stabilité des prix. Sans préjudice de cet objectif, il apporte son soutien aux politiques économiques générales dans l'Union pour contribuer à la réalisation des objectifs de celle-ci.»

Ceci est clair : lutte contre l'inflation d'abord, le reste vient après, et ce «sans préjudice de cet objectif» !

Ce qui est tout à fait stupéfiant, quand on examine ce Traité de près, c'est qu'**il rentre sur ce point de l'emploi en collision**

frontale manifeste avec notre Constitution Française. Exit le droit d'obtenir un emploi de notre Article 5, la formulation retenue dans le TCE est bien plus mielleuse et ambiguë :

Art II-75 - Liberté professionnelle et droit de travailler alinéa 1 : Toute personne a le droit de travailler et d'exercer une profession librement choisie ou *acceptée*.

Première remarque : exit «le devoir de travailler» de notre Constitution Française (il faudra le rappeler aux moralisateurs actuels) ! Mais on comprend l'astuce : un devoir impliquait un droit, celui d'obtenir un emploi. Le «droit de travailler» a bien failli supplanter, si le texte n'avait pas été rejeté, le «droit d'obtenir un emploi», bien plus explicite. Mais en outre cette formulation joue sur les mots, puisque la «profession» (terme fort noble au demeurant...) peut être librement choisie - ce qui dans le contexte actuel apparaît de plus en plus comme un grand luxe - ou ... acceptée ! Bien sûr, l'ajout de cet adjectif est la cerise qui fait s'écrouler toute la pièce montée. Car **accepter n'est pas choisir** : accepter est bien moins que choisir. Juste un exemple. En Avril 2005, peu avant le référendum, on se rappelle de l'affaire SEM-Suhner à Schirmeck, en Alsace, dans laquelle cette PME annonça un plan social qui prévoyait pour les salariés une proposition de reclassement en Roumanie à 110 euros par mois. Le Pdg avait alors précisé : «Les personnes concernées sont libres d'accepter ou non». Ce qui est exact, mais ce qui montre également combien dans certaines situations, la liberté d'accepter ou non un emploi peut plus tenir du chantage que du choix réel.

Et en situation de forte pression sur les salariés, par le chômage et la précarité instaurés par le NAIRU, l'acceptation même supposée libre est loin d'être un gage de respect des aspirations ou des choix des travailleurs. Dans le même ordre d'idées, les chômeurs français, à la suite de leurs homologues allemands ou espagnols, sont ainsi eux aussi désormais «libres» d'accepter ou

de refuser les emplois ou sous-emplois qu'on leur proposera. Simplement, à chaque refus, ils seront financièrement pénalisés, et au troisième ils seront radiés. Mais ils demeurent juridiquement réputés libres...

Pour tout dire, il y a derrière cette formulation "librement choisie ou acceptée" quelque chose qui ressemble furieusement à cette déclaration d'un célèbre économiste ultra-libéral, Robert LUCAS, qui en 1978 expliquait tranquillement, dans l'American Economic Review : «Il y a un élément volontaire dans tout chômage, en ce sens que, aussi misérables que soient les possibilités courantes de travail, on peut toujours choisir de les accepter».

Au moins, la ligne est tracée. A elle seule, cette phrase résume toute la vision de ce courant de pensée économique à l'œuvre derrière, notamment, les institutions européennes actuelles. Que le peuple n'y adhère qu'à reculons est un archaïsme, une rigidité que la pression du NAIRU saura faire sauter. De gré ou de force. Tel est bien le sens de ces quelques articles, examinés ici, de ce qui a failli devenir notre Constitution, et pour longtemps ! Et l'on voit bien comment le «chômage made by NAIRU», alors qu'il rentre manifestement en contradiction avec notre Constitution nationale, se serait parfaitement fondu dans le paysage économique et politique dessiné par ce nouveau texte. C'est pourquoi son rejet actuel, sans doute temporaire, ne doit pas nous inciter à ne plus nous en préoccuper....